

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 048230

Optique **13912** Autres

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **3520** Société : **R.A.M**

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : **LAMSADDAR Amna Veuve FARHI**

Date de naissance : **1953**

Adresse : **1a, Rue Bou Baja CHANTILLY CASABLANCA**

Tél. : **0689224370** Total des frais engagés : **472,300 Dhs**

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Mustapha TOUHAMI
ORL et Chirurgie cervico-faciale
Chirurgie maxillo-faciale
16 Bd Abdelloumen - Casablanca

Date de consultation : **26/05/2021**

Nom et prénom du malade : **LAMSADDAR AMIN** Age : **68 ans**

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **HTA**

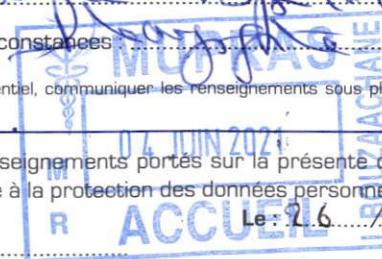
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASABLANCA** Le : **26/05/2021**

Signature de l'adhérent(e) : **[Signature]**



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la véracité des Actes
26/5/2021	Op	13	25000	Docteur Mustapha TOUFIK ORL et Chirurgie cervico-faciale Chirurgie maxillo-faciale 76, Bd Abdelmoumene - Casablanca +212 527 908841
26/5/2021	Op	13	25000	Docteur Mustapha TOUFIK ORL et Chirurgie cervico-faciale Chirurgie maxillo-faciale 76, Bd Abdelmoumene - Casablanca +212 527 908841

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE DELAQUILLIN N. DABOUDJIN Abou Ishaak Al Maroufi (Wazan) ANCA. Tel : 0522 25 15 71	26/05/21	222,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'O.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

A diagram of a dental arch (maxilla) with 12 numbered teeth. The teeth are arranged in a curve, with the first molar at the bottom center, second molar to the right, and third molar to the left. The teeth are numbered as follows: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12. A vertical arrow points downwards from the center of the arch.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mustapha TOUHAMI

Professeur titulaire

ORL et Chirurgie cervico-faciale

Chirurgie maxillo-faciale

Diplômé de la faculté de médecine de Bordeaux
Ancien Médecin Chef de l'hôpital d'enfants
Ex. Chef du service de chirurgie maxillo-faciale
au CHU de Casablanca

الدكتور مصطفى التهامي

أستاذ

أمراض وجراحة الأنف والأنف والحنجرة

وجراحة العنق والرجه

خريج كلية الطب ببوردو (فرنسا)

رئيس مساعد لمستشفي الأطفال ورئيس قسم الجراحة المتخصصية
للفك والوجه بالمركز الاستشفائي الجامعي بدار البيضاء

Casablanca le : 26/05/2021

MME LAMSADDAR AMINA



PPC: 79,50 DH

UT067
02/2024

Lot:
A consommer de
préférence avant le:

• CURALER - sirop

79.50 1 dose 10 ml, matin, midi, soir, après les repas, pendant 10
jours



• Pantoprazole gt 40 mg - comprimé

1 Comprimé, soir, avant les repas, pendant 14 jours

142,80

222,30



Docteur Mustapha TOUHAMI
ORL et Chirurgie cervico-faciale
Chirurgie maxillo-faciale
76, Bd Abdelmoumen - Casablanca
Tél: 0522 98 82 02



Résidence Koutoubia - 76, Bd. Abdelmoumen - 4ème Etage - Casablanca
إقامة الكتبية - 76 شارع عبد المؤمن - الطابق الرابع - الدار البيضاء
Tél.: 0522 98 82 02 / 0522 99 49 24 - E-mail : mo.touhami@gmail.com
Patente : 34775406 - Identifiant Fiscale : 42500044 - ICE : 001697905000026